

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 85 (2013)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La gestion professionnelle de la coopérative d'habitation: programme complet en six modules

Conduire ou gérer une coopérative d'habitation ou une institution d'utilité publique demande désormais des connaissances comptables, juridiques et techniques de plus en plus vastes. Dans le but de répondre aux demandes de nos membres, ou de nos futurs membres, votre ARMOUP a mis sur pied une formation complète par module, débouchant sur un certificat ARMOUP de formation des responsables de coopératives ou d'institutions d'utilité publique.

Cette formation, qui s'étale sur deux ans, comprendra 6 modules d'un jour et se terminera par un examen oral et la présentation d'un travail personnel (mémoire). Elle est destinée aux présidents, membres de comité ou de com-

missions ainsi que, dans le cadre des grandes institutions, aux employés de celles-ci. Les intervenants, choisis pour leurs compétences, sont tous impliqués dans la pratique du domaine de leur enseignement. Une large place sera laissée aux questions et à la discussion de cas concrets.

Chaque module pourra être suivi séparément pour celles et ceux qui ne désirent pas suivre l'entier de la formation. Dans certains cas particuliers (par exemple maladie, accidents), les organisateurs accepteront que l'entier de la formation puisse se dérouler au-delà des 2 années prévues.

Francis-Michel Meyrat
Président de l'ARMOUP

Module 1 - mercredi 9 octobre 2013

Caractéristiques et particularités des coopératives et autres maîtres d'ouvrages d'utilité publique. Leur place dans le marché du logement

Structures des maîtres d'ouvrage d'utilité publique	Coopératives, fondations, etc. Histoire du mouvement coopératif Situation de la branche en Suisse	Pascal Magnin Melaine Laesslé Pascal Magnin
Droit des coopératives	Code des Obligations, notion d'utilité publique	Pierre Heegaard
P a u s e d e m i d i		
Partenaires	Associations faîtières, PPP, BWO, coopératives d'habitation Suisse et WBG ARMOUP (Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, anciennement ASH romande) Revue HABITATION, SOCOMHAS	Pascal Magnin
Communes, canton, confédération	Relations avec les autorités Lois, mises à jour, leur consultation Fédérhabitation (Wohnbund) Feuilles officielles	Pascal Magnin

Module 2 - mercredi 6 novembre 2013

Conduite d'une coopérative d'habitation

Fondation de la coopérative	Processus de constitution Statuts Inscription au registre du commerce	Nathalie Bessard
Organes	Comité, Conseil Contrôle interne Assemblée générale	Nathalie Bessard
P a u s e d e m i d i		
Instruments de gestion	Corporate governance Rapport annuel Budget et comptes Révision des comptes	Emmanuel Schwarz
Personnel	Salaires, droit du travail Concierges	Bernard Virchaux

Module 3 Conduite financière d'une coopérative d'habitation

3A - mercredi 5 mars 2014

Financement	Fonds propres Parts sociales Fonds de roulement, de solidarité, CCL, Solinvest Avances remboursables LCAP Subventions, aides des pouvoirs publics Prêts hypothécaires Plan d'amortissement des emprunts	Pascal Magnin Sébastien Volery
Loyers	Etat locatif prévisionnel	Pascal Magnin
P a u s e d e m i d i		
Aspects fiscaux	Impôts TVA	Philippe Perreaud
Assurances	Mobilière, immobilière, incendie Responsabilité civile Responsabilité civile du Comité	A déterminer

3B - mercredi 7 mai 2014

Gestion financière	Bases légales Budget de trésorerie, cash flow Plan comptable, PP, bilan Répartition du bénéfice Gestion des dettes Amortissements Réserves légales Fonds de rénovation, provisions d'entretien Placement de fonds propres Pertes sur loyers, provisions Assainissement	Paul Batschelet
Pause de midi		
Loyers	Calcul, charges et frais accessoires	Paul Batschelet

Module 4 - mercredi 4 juin 2014

Gestion des locataires - Droit du bail

Droit du bail	Les différents types de bail Application et notification des hausses ou baisses de loyer Règlements et usages locatifs	Pierre Heegaard
P a u s e d e m i d i		
Locaux particuliers	Appartements ou lotissements protégés Centres de vie enfantine Locaux commerciaux, locaux communs	A déterminer
Locataires	Particularités du sociétaire-locataire Participation des locataires	Christian Muller

Module 5 - mercredi 8 octobre 2014

Achat, construction, rénovation d'un immeuble

Achat	Expertise du bien Fusion de coopératives Aspects financiers Gestion du foncier	Bernard Virchaux
Construction	Choix des entreprises et de l'architecte, entreprise générale Choix des matériaux et équipements Contrôle et dépassements des coûts	Bernard Virchaux
Rénovation	Rénovation, énergies renouvelables Modifications dans des constructions anciennes Incidence sur les loyers, plus-values	Bernard Virchaux
P a u s e d e m i d i		
Gestion des travaux	Adjudication, prix et rabais Elaboration des devis, respect des devis et des délais Droit du travail, travail au noir Sous-traitance et dumping salarial Nuisances et indemnités Logements de transit	Bernard Virchaux
Développement durable	Construire en intégrant les énergies renouvelables Concept Minergie Surcoûts et économies de charges Subventions communales et cantonales	Guillaume Kaeser Pascal Magnin

Module 6 - mercredi 5 novembre 2014

Gestion du parc et vie de la coopérative

Entretien	Dépréciations et atteintes aux immeubles Insalubrité Gestion du budget des travaux d'entretien: appartements, immeuble Provisions d'entretien Assurances diverses et contrats d'entretien	Christian Muller
Sécurité	Mesures spécifiques	Pierre-O. Gaudard
Téléphonie mobile et téléréseau	Antennes et fibres optiques	Sébastien Dufaux
P a u s e d e m i d i		
Animation	Accueil des nouveaux locataires Participation des locataires	Philippe Meyer
Mixité sociale, pluriculturelle et intergénérationnelle	Rôle du secrétariat et des concierges Ghettoïsation Places de jeux et garderies Coexistence Problèmes de voisinage, gestion des conflits, médiation	Eric Rossiau Maryse Perret
Locaux communs	Garage, buanderie, salle de réunion	Eric Rossiau

Travail personnel et examen

Travail à choix	2 mois	Sur un sujet choisi en accord avec la direction des cours	
Travail oral	1 heure	Défense et présentation du travail à choix	
Travail écrit	2 heures	Sur un les modules 1 à 6	

Formation ARMOUP

Lieu:

Salle Saint-Exupéry, Forum «Après-demain»
Chemin de Messidor 5-7, 1006 Lausanne



Conditions financières:

Tarifs:

Cours complet - 6 modules
Par module d'un jour

Membres:

Fr. 1870.-
Fr. 300.-

Non-membres:

Fr. 2530.-
Fr. 350.-

Réduction: 10% pour 3 et 4 participants inscrits, 15% dès 5 participants.

Bulletin d'inscription:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Coopérative, fondation
autre société:

Adresse:

Téléphone:

Natel:

Courriel:

Je m'inscris pour le cours complet - 6 modules

Module 1 (mercredi 9 Octobre 2013)

Module 4 (mercredi 4 juin 2014)

Module 2 (mercredi 6 novembre 2013)

Module 5 (mercredi 8 Octobre 2014)

Module 3a (mercredi 5 mars 2014)

Module 6 (mercredi 5 novembre 2014)

Module 3b (mercredi 7 mai 2014)

Horaires: 9h - 12h / 13h30 - 16h30/17h environ - restauration sur place.

Dès réception de l'inscription, une confirmation est transmise par notre secrétariat, accompagnée de la facture. Le paiement de l'écolage valide l'inscription et confirme l'acceptation des conditions de participation.

Délai d'inscription 24 septembre 2013:

Rte des Plaines-du-Loup 32 - Cp 227 - 1000 Lausanne 22
Tél. 021 648 39 00 - Fax 021 648 39 02 - info@armoup.ch

Un partenariat rentable



Le financement de la construction de logements sociaux nous tient à cœur. Outre le simple aspect économique, nous accordons une grande importance aux critères sociaux, éthiques et écologiques. C'est la raison pour laquelle de nombreuses coopératives de construction et d'habitation nous ont choisis pour partenaire. Profitez vous aussi de notre solide expérience.

2301 La Chaux-de-Fonds, 30, avenue Léopold-Robert, tél. 032 910 93 93
1700 Fribourg, 35, rue de Romont, tél. 026 347 45 60
1204 Genève, 6–8, place Longemalle, tél. 022 818 44 44
1003 Lausanne, 21, rue St-Laurent, tél. 021 310 34 11
2001 Neuchâtel, 3, rue du Temple-Neuf, tél. 032 722 59 59
1951 Sion, 46, place du Midi, tél. 027 328 15 55
1800 Vevey, 15, avenue Général-Guisan, tél. 021 925 93 20
1400 Yverdon-les-Bains, 4–6, rue du Casino, tél. 024 424 13 40
www.banquecoop.ch